

Identification

Identifiant	77SIS11137
Nom usuel	BTF (Blanchisserie Teinturerie Francilienne)
Adresse	1 RUE DES CARMES
Lieu-dit	
Département	SEINE-ET-MARNE - 77
Commune principale	MAINCY - 77269
Caractéristiques du SIS	Site anciennement exploité par une activité de blanchisserie. Les sociétés BABULEAUD, Blanchisserie Teinturerie Régionale de Paris (B.T.R.P) qui deviendra la Blanchisserie de l'Almont, puis définitivement la Blanchisserie Teinturerie Francilienne (B.T.F) ont exploité successivement les installations du site. Cette activité était classée à autorisation sous la rubrique 2340 de la nomenclature des installations classées (capacité de lavage de linge estimée à 11,6 t/j). La société a été placée en liquidation judiciaire le 22 février 2010 par le Tribunal de Commerce de Melun.

Un arrêté préfectoral de prescription a été pris le 18 octobre 2011 à l'encontre du mandataire judiciaire de la société BTF, de fournir un diagnostic de l'état des milieux.

En janvier 2013, le mandataire judiciaire de la société BTF a transmis à l'inspection des installations classées un mémoire de cessation d'activités des installations, comportant le diagnostic de l'état des milieux.

Au cours de ce diagnostic, 4 sondages ont été réalisés entre 0 et 3 m de profondeur. Des échantillons répartis sur les différents sondages ont été prélevés pour analyse. Les résultats des analyses ont mis en évidence des teneurs en COHV (Composés Organo-Halogénés Volatils) notamment en perchloroéthylène avec des concentrations de 5,16 mg/kg de MS (matières sèches) au droit du sondage 1 entre 0 et 1 m de profondeur, et une concentration de 24,8 mg/kg en HCT au droit du sondage 1 entre 1 et 2 m de profondeur. Il a été conclu que la pollution a probablement migré vers les eaux souterraines.

En mars 2013, le Préfet a demandé au mandataire judiciaire de la société BTF, des études complémentaires à savoir : la réalisation d'un diagnostic des gaz de sols, des eaux superficielles et souterraines, de traiter les risques de transfert de la pollution vers les eaux souterraines et indiquer les solutions possibles pour supprimer les sources de pollution.

Le 22 mars 2013, le mandataire judiciaire de la société BTF a informé le Préfet de son impécuniosité à réaliser ces études complémentaires.

En l'absence de réponse de la part du mandataire judiciaire de la société BTF, il a été mis en demeure par arrêté préfectoral du 23 mai 2014 de transmettre les études précitées.

En décembre 2014, le liquidateur de la société BTF a transmis aux services de l'inspection des installations classées, un rapport d'évaluation de risques sanitaires. Dans ce rapport, il est indiqué que des investigations et des déblaiements ont été réalisés en octobre 2014. Au cours de cette campagne, 4 fouilles ont été réalisées et elles ont donné lieu à des prélèvements de sols entre 1 et 4 m de profondeur. 9 échantillons ont été prélevés. Il a été mesuré des teneurs en Tétrachloroéthylène sur tous les sondages, avec des concentrations comprises entre 0,122 et 33,3 mg/kg de MS. Les concentrations les plus importantes sont situées sur les sondages 3 et 4.

Les résultats d'analyses des gaz des sols relevés montrent une pollution du tétrachloroéthylène, avec des concentrations de 1 600 µg au droit du piézair 1, 12 000 µg au droit du piézair 2 et 990 µg au niveau du piézair 3.

L'inspection des installations classées estime toutefois, que l'étude ne répond pas à l'objectif d'identifier un risque de transfert de la pollution hors du site et d'atteinte des tiers.

Par conséquent et au regard de tout ce qui précède, notamment au niveau des enjeux en termes de protection environnementale et d'atteinte des personnes, l'inspection estime que cette étude n'est pas concluante et propose au Préfet de demander au liquidateur judiciaire de la société BTF, de compléter, dans un délai maximum d'un mois, le diagnostic afin de vérifier si la pollution des COHV mesurée dans les gaz des sols est susceptible de sortir du site et d'impacter des tiers.

L'inspection des installations classées n'a jamais reçu les compléments demandés. La société BTF a été radiée du RCS par jugement du 28/11/2016.

Etat technique Site évalué (IEM et/ou plan de gestion), état des sols incompatible avec l'usage actuel ou projeté, non traité

Observations A la connaissance des services de l'Etat, la pollution du sol au tétrachloroéthylène n'a pas été traitée.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	IDF7708464	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=IDF7708464
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	77.0149	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=77.0149

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 677818.0 , 6828095.0 (Lambert 93)
Superficie totale 2935 m²
Perimètre total 330 m

Liste parcellaire cadastral

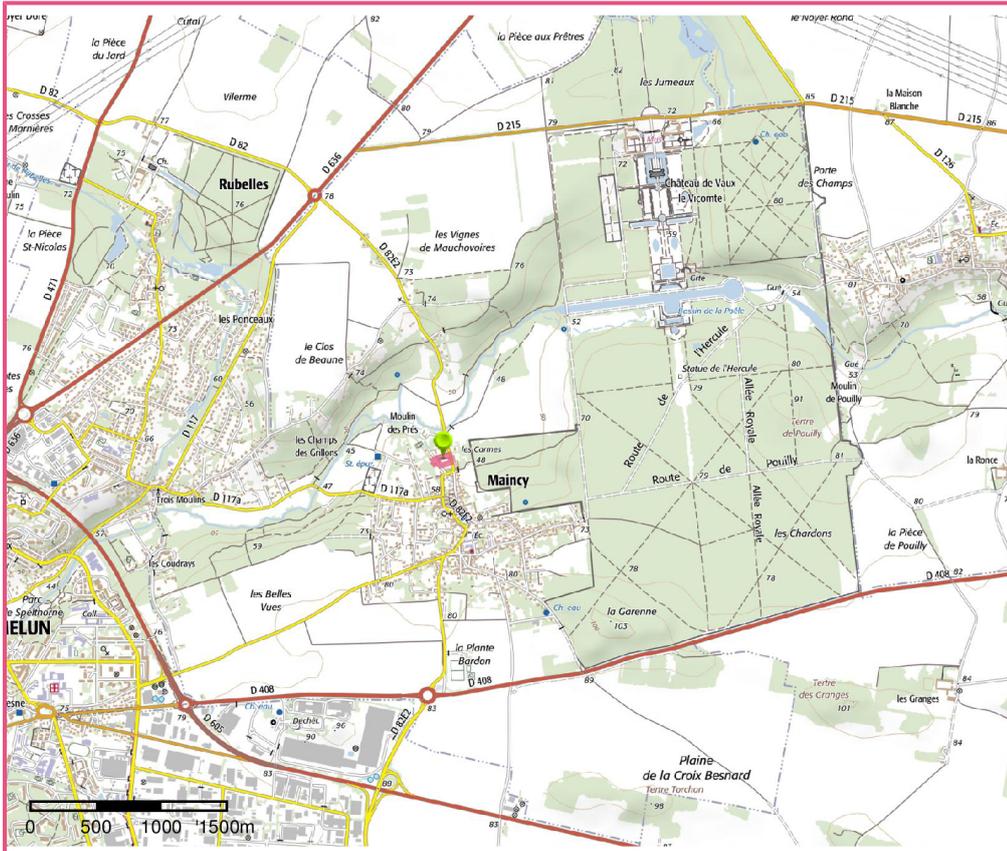
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MAINCY	AB	65	09/08/2019
MAINCY	AB	64	09/08/2019
MAINCY	AB	829	09/08/2019

Documents

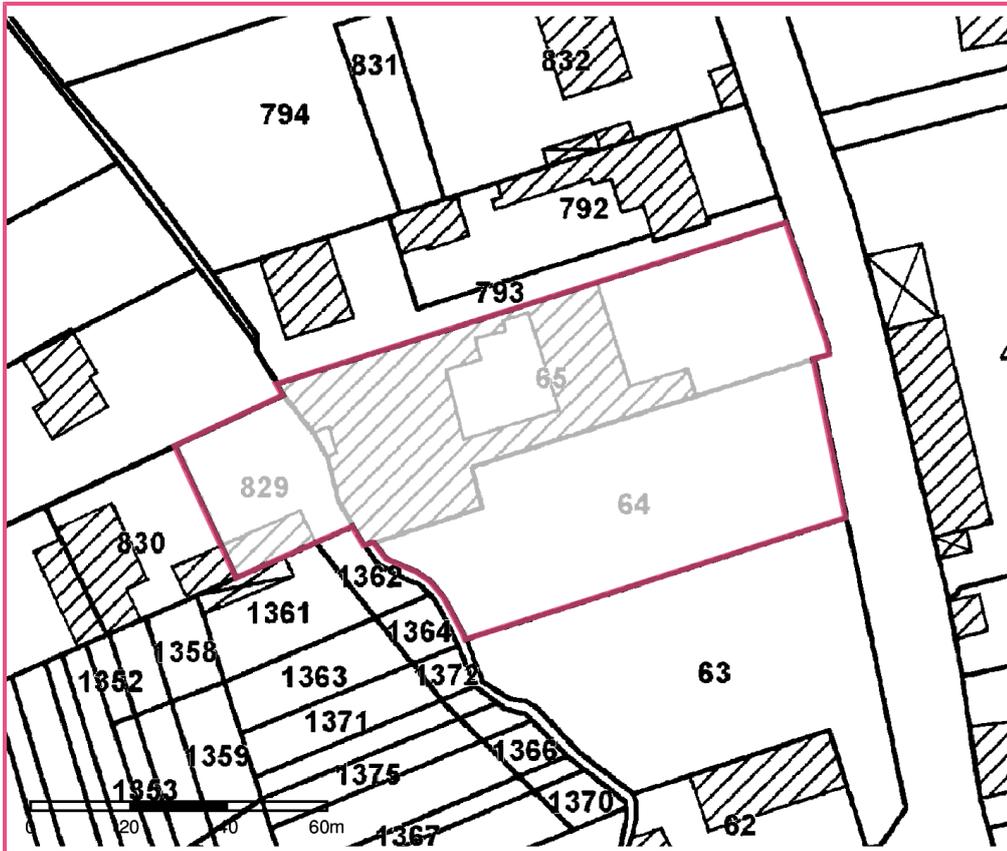
Titre	Commentaire	Diffusé
plan_de_localisation_du_site		Oui
résultats_d'analyses_2013_2014_et_les_sondages		Oui

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 77SIS11137



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 77SIS11137